



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Photographie de la délinquance en 2023

Question écrite n° 15225

### Texte de la question

M. Bryan Masson alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le dernier rapport du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) évoquant la progression de l'insécurité et de la délinquance en 2023 et pointe du doigt l'insuffisance des mesures prises par le Gouvernement pour enrayer cette progression toujours plus forte d'année en année. En effet, le rapport souligne une augmentation globale des actes délictueux, que ce soit au niveau des homicides, des coups et blessures volontaires, des violences sexuelles... Le rapport indique une augmentation significative du nombre d'homicides, ayant doublé depuis 2016 et une hausse quasi similaire pour les coups et blessures, traduisant une nette détérioration de la sécurité nationale. La recrudescence des cambriolages, des vols de voitures et une forte augmentation des dégradations, qui ont explosé de plus de 140 %, viennent renforcer ces préoccupations. Ainsi, le rapport souligne que l'insécurité augmente d'année en année depuis le début du premier quinquennat du Président de la République Emmanuel Macron. Ce déclin sécuritaire est un sujet alarmant, puisqu'il ne peut pas y avoir de société paisible, prospère et fraternelle avec une insécurité et une délinquance qui progressent toujours plus. Les Français vivent de plus en plus dans la peur, dans l'anxiété, nuisant au tissu social et à la communauté, ce qui est inacceptable. Par conséquent, face au déclin sécuritaire dans le pays, il souhaite savoir quelles mesures le ministère de l'intérieur compte entreprendre pour instaurer une politique plus ferme et plus intransigeante vis-à-vis de la délinquance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bryan Masson](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15225

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur et outre-mer](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 février 2024](#), page 920

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)